



▲ CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE ▲ CHAMPIGNE ▲
▲ CONTIGNE ▲ MARIGNE ▲ BRISSARTHE ▲
▲ CHERRE ▲ SOEURDRES ▲ QUERRE ▲

Conseil Municipal

14 juin 2022

Procès-Verbal

L'an deux mil vingt-deux, le 14 juin, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 7 juin 2022, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice : 43

Conseillers présents : 22

Pouvoir(s) : 11

Votants : 33

Conseillers présents :

LÉZÉ Maryline, DESNOËS Estelle, POMMOT Michel, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, BURON Christelle, MASSEROT Christian, LAURIOU Jean-Yves, BOULEAU Pascal, LETHIELLEUX Jean-Michel, BERNIER Catherine, PERTUISEL Roselyne, PREZELIN Eric, MARTIN Alain, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, JAMIN Grégoire, FOUIN Marion, RICHARD Maud, KLEIN Bernadette, CHATILLON Jean-Yves, BODIN Freddy, LEMAIRE Hélène

Conseillers absents ayant donné pouvoir :

LANGLAIS Véronique donne pouvoir à LÉZÉ Maryline ; THEPAUT Michel donne pouvoir à BERNIER Catherine ; FRANCOIS Marie-Jeanne donne pouvoir à RICHARD Maud ; FOUIN Dominique donne pouvoir à DESNOËS Estelle ; NOILOU Jean-Claude donne pouvoir à SANTENAC Rachel ; CHIRON Jacky donne pouvoir à FOUIN Marion ; CHABIN Nathalie donne pouvoir à JAMIN Grégoire ; BRICHET Stéphane donne pouvoir à BERNIER Catherine ; RIVENEAU Annie donne pouvoir à PREZELIN Eric ; GUIHENNEUC Marianne donne pouvoir à DRIANCOURT Marc-Antoine ; BOURRIER Alain donne pouvoir à BODIN Freddy

Conseillers excusés :

ERMINE Benoît, BOUDET Marie-Christine, PAULY-MOREAU Noémie, MASSE Stéphane, BERTIN Jérémy, LEOST Marie-Hélène, FLAMENT Sophie, GUILLOT Jean-François, BESSON Bernard, BOULLIER Marine

Secrétaire de séance : MARTIN Alain

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION PRECEDENTE :

Monsieur **Jean-Yves LAURIOU** fait remarquer que les comptes-rendus sont plus concis. Il revient sur les points relatifs de la piscine inscrits à l'ordre du jour et fait remarquer que le règlement de la piscine qui était joint à la convocation n'était pas joint au compte-rendu.

Monsieur **Jean-Yves LAURIOU** demande si le maître-nageur dispose des autorisations et assurances nécessaires pour disposer des cours de natation pour son propre compte. Il est répondu que les services s'en sont assurés.

Monsieur **Jean-Yves LAURIOU** revient sur un compte-rendu de 2019 dans lequel il est relaté que le maître-nageur ne peut plus disposer de cours pour son propre compte. Il pointe la contradiction entre les échanges qui ont lieu lors de ce conseil municipal et la situation actuelle. Il est répondu qu'il est effectivement interdit pour un maître-nageur de dispenser des cours de natation pour son propre compte sur le temps au cours duquel il est embauché par la collectivité puisque cela constitue un exercice d'une activité privée durant l'exercice d'une mission de service public. Dans la situation actuelle, le maître-nageur est autorisé par la collectivité à dispenser des cours de natation uniquement en dehors de ses heures de travail.

Approuvé

Refusé

Point non délibératif. Cf. Présentation en annexe.

SOLIDARITES

Analyse des besoins sociaux par le CCAS

Rapporteur : Estelle DESNOËS

L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social

L'analyse des besoins sociaux est d'abord une obligation réglementaire, mais c'est avant tout une opportunité pour le développement et la cohésion du territoire.

L'analyse des besoins sociaux offre une occasion précieuse à l'ensemble des acteurs de se rassembler autour d'un projet global pour le territoire, afin de faire progresser ensemble les réponses apportées aux besoins des habitants.

L'analyse des besoins sociaux revêt donc une valeur considérable pour alimenter la dynamique partenariale et engager une réflexion stratégique sur un programme d'actions cohérent à construire ensemble pour le bien-vivre de tous.

Pour les élus, l'analyse des besoins sociaux représente un **guide pour construire et mettre en œuvre un programme politique**. Elle procure un éclairage essentiel sur votre territoire : grâce à elle, la municipalité dispose de données précises pour objectiver les enjeux du territoire et donc confirmer ou réfuter des hypothèses de travail. A partir de là, la municipalité bénéficie d'une vision fine des besoins de la population et peut ainsi orienter les politiques pour y apporter une réponse satisfaisante.

Pour les agents, l'analyse des besoins sociaux constitue un **outil de dialogue et de travail commun avec les élus sur les projets à entreprendre au service des habitants**. Il s'agit d'une occasion d'alimenter les politiques de leur expertise. Capitalisant sur les savoirs des agents pour les élus bénéficiera d'une analyse technique de l'offre communale ou intercommunale et de potentielles pistes d'amélioration qui pourraient être repérées dans certains dispositifs.

L'analyse des besoins sociaux sera également à même de leur **fournir une prise de recul sur leur activité quotidienne auprès des usagers des services** communaux.

L'analyse de besoins sociaux est une occasion de rencontrer et d'échanger avec les acteurs publics ou/et privés du territoire. La participation à l'analyse des besoins sociaux permettra de mieux connaître les actions de chacun et de **confronter les différentes visions des besoins des habitants**.

L'analyse des besoins sociaux se nourrissant du croisement de ces regards propres à chaque type d'acteurs et cette collaboration s'avérera très utile pour **éviter le déploiement d'actions redondantes**. A travers elle, c'est la **construction d'un même projet social territorial cohérent**, dans lequel tous les acteurs trouvent leur utilité et complémentarité.

Enfin, en choisissant d'intégrer une dimension participative à la construction de l'analyse des besoins sociaux, celle-ci permettra de constituer un **espace d'expression** pour les habitants pour décrire leur vision du territoire et rendre compte des différents besoins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De solliciter le Centre Communal d'Action Sociale pour la réalisation d'un rapport d'analyse des besoins sociaux sur la commune nouvelle Les Hauts-d'Anjou ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Monsieur **Freddy BODIN** interpelle Madame la Maire au sujet du courrier qu'il a reçu de la CGT évoquant un malaise social et souhaite en connaître les suites.

Madame **la Maire** s'étonne que Monsieur BODIN ne s'adresse pas directement à l'expéditeur du courrier pour connaître les suites qui ont été données mais indique qu'elle a répondu favorablement à la demande rencontrée qui a été riche d'échanges et s'est bien déroulée.

Madame **la Maire** rappelle par ailleurs qu'un temps de rencontre élus-agents, auquel tous les membres du conseil étaient invités, était organisé la semaine précédente ce conseil municipal. Elle lui indique que ce moment fut très convivial, apprécié de tous les participants et qu'elle souhaite vivement qu'il soit réitéré et pérennisé.

ANIMATION TERRITORIALE ET CITOYENNETE

Adhésion à la Maison de l'Europe

Rapporteur : Maryline LEZE

La Maison de l'Europe a pour mission de :

- Constituer un lien privilégié d'initiatives, d'actions, de rencontres, de documentation, de formation à l'intention de tous les acteurs de la construction européenne (élus, associations, enseignants, étudiants, organismes divers et grand public),
- Encourager le rapprochement des citoyens européens,
- Favoriser l'éducation, la coopération et l'échange d'informations entre ses membres ainsi qu'entre ceux-ci et l'Union Européenne (toutes les institutions, organisations européennes qui tendent à atteindre des buts similaires).

La Maison de l'Europe d'Angers & Maine-et-Loire, connaît plusieurs partenaires institutionnels clés dont : la Ville d'Angers, la Région Pays de la Loire, mais aussi le Département de Maine-et-Loire ou encore la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Maine-et-Loire.

L'actualité rappelle à chacun que l'Europe apporte la paix sur le continent.

Il est proposé de contribuer à la promotion de ces engagements en adhérant à la Maison de l'Europe d'Angers. Le coût de cette adhésion est de 60 € pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 32 voix Pour et 1 voix Contre (Monsieur **Jean-Yves CHATILLON**) :

- D'adhérer à la Maison de l'Europe d'Angers & Maine-et-Loire ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Monsieur **Jean-Yves CHATILLON** demande qui finance la Maison de l'Europe. Il est répondu qu'il s'agit notamment du Département de Maine-et-Loire, de Région Pays de la Loire, mais aussi de la Ville d'Angers.

Monsieur **Jean-Yves CHATILLON** rappelle à l'assemblée que les Français ont voté Contre le projet de traité constitutionnel européen par référendum et indique ne pas vouloir de cette Europe là. ; raison pour laquelle il vote Contre cette délibération.

VIE SCOLAIRE ET TEMPS DE L'ENFANT

Règlement des services périscolaires

Rapporteur : Rachel SANTENAC

Les conditions d'accueil des enfants au sein des différentes activités périscolaires que sont le périscolaire du matin, la restauration scolaire et le périscolaire du soir, ainsi que les modalités de gestion de ces dernières, dont le paiement des familles, sont définies dans le cadre du règlement intérieur des activités périscolaires ;

Considérant la nécessité de modifier les règlements intérieurs des activités périscolaires actuellement en vigueur et d'ajuster certaines dispositions complémentaires afin d'améliorer le fonctionnement des activités périscolaires ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver à compter de la rentrée scolaire 2022 le règlement intérieur des activités périscolaires sur la commune déléguée de Châteauneuf-sur-Sarthe, joint en annexe ;
- D'approuver à compter de la rentrée scolaire 2022 le règlement intérieur des activités périscolaires sur la commune nouvelle des Hauts d'Anjou hors commune déléguée de Châteauneuf-sur-Sarthe, joint en annexe ;
- De dire que ces règlements abrogent et remplacent les règlements précédemment adoptés ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

RESSOURCES HUMAINES

Création de postes et modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Christelle BURON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la création des postes permanents suivants :
 - Un adjoint d'animation à temps non complet :
 - o A compter du 01/09/2022
 - o Temps non complet : 31/35èmes
 - o Filière : Animation
 - o Catégorie C
 - o Grades :
 - Adjoint territorial d'animation
 - Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe
 - Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe
 - Un adjoint technique à temps non complet :
 - o A compter du 01/09/2022
 - o Temps non complet (5,56/35èmes)
 - o Filière : Animation
 - o Catégorie C
 - o Grades :
 - Adjoint technique
 - Adjoint technique principal de 2ème classe
 - Adjoint technique principal de 1ère classe
- D'approuver la création des postes non permanents suivants :
 - Un adjoint d'animation à 21,08/35èmes :
 - o Du 01/09/2022 au 07/07/2023
 - o Filière : Animation

- Catégorie C
- Grade : Adjoint territorial d'animation
- Un adjoint technique à 35/35èmes :
 - Du 08/07/2022 au 31/07/2022
 - Filière : Animation
 - Catégorie C
 - Grade : Adjoint territorial d'animation
- De dire que ces postes pourront être pourvus par des agents contractuels ;
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Monsieur **Jean-Yves LAURIOU** demande s'il est prévu que Marc LECLERC soit remplacé. Madame la Maire rappelle qu'un recrutement a été lancé dès l'annonce de son départ.

ADMINISTRATION & MOYENS GENERAUX

Composition des commissions

Rapporteur : Maryline LEZE

Considérant la nécessité de recomposer les commissions à la suite de démissions de certains membres du conseil municipal, et d'arrivées de nouveaux conseillers ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De proclamer les conseillers municipaux suivants élus membres de la commission Solidarité Education Famille

Civilité	Nom	Prénom
Madame	DESNOËS	Estelle
Madame	SANTENAC	Rachel
Madame	BOUDET	Marie-Christine
Madame	CHABIN	Nathalie
Madame	GUIHENNEUC	Marianne
Madame	FOUIN	Marion
Monsieur	JAMIN	Grégoire
Madame	JOUANNEAU-FERRON	Laëtitia
Madame	PAULY-MOREAU	Noémie
Madame	RICHARD	Maud
Monsieur	CHATILLON	Jean-Yves

- De proclamer les conseillers municipaux suivants élus membres du groupe de travail Ecoles

Civilité	Nom	Prénom
Madame	DESNOËS	Estelle
Madame	SANTENAC	Rachel
Madame	BOUDET	Marie-Christine
Madame	CHABIN	Nathalie
Madame	FOUIN	Marion
Monsieur	JAMIN	Grégoire
Madame	JOUANNEAU-FERRON	Laëtitia
Madame	PAULY-MOREAU	Noémie
Madame	LEMAIRE	Hélène
Madame	RICHARD	Maud
Madame	BOULLIER	Marine
Monsieur	LETHIELLEUX	Jean-Michel
Monsieur	MARTIN	Alain

- De dire que la composition des autres commissions demeure inchangée ;

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Composition des comités consultatifs

Rapporteur : Maryline LEZE

Considérant la nécessité de recomposer les comités consultatifs à la suite de démissions de certains membres ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De modifier la composition des comités consultatifs comme suit
 - o Comité consultatif de Querré

Nom	Prénom
MASSEROT	Christian
DAUGER	Patrick
MANCEAU	Guylaine
BURET	Dominique
POTIER	Stéphanie
DUTREUIL	Aurore
DEBOIS	Claire
DE GRAEVE	Emeline
BOULLIER	Marine
JAMIN	Grégoire

- o Comité consultatif de Contigné

Nom	Prénom
Thépaut	Michel
Lebreton	Pierre-Marie
Beauvillain	Céline
Joly	Virginie
Brault	Joel
Bodin	Alexandra
Leroy	Isabelle
Devere	Victor
Lorilleux	Hubert
Di Donato	Jean-Stéphane
Lyonne	Jérémie
Sauvage	Catherine

- o Comité consultatif de Châteauneuf-sur-Sarthe

Nom	Prénom
DRIANCOURT	Marc-Antoine
BERTOLO	Eliane
BOUTIN	Louis
GERMAIN	Armelle
LETHERY	Catherine
LEBRUN	Guy
OZLEM-KAYA	Emma
REZE	Serge
AUBRY	F
VINCENT	Joël
PALMETTI	Léa

- o Comité consultatif de Soeudres

Nom	Prénom
ERMINE	Benoit
POLPRE	Charlène
BERTHELOT	Delphine
CHERBONNEAU	Jean-Paul
HOUDIN	Marie-Hélène
JOUANNEAU	Damien

Nom	Prénom
TARDIF	Ludovic
VIEL	Fanny

o Comité consultatif de Marigné

Nom	Prénom
LANGLAIS	Véronique
BOISBOUVIER	Daniel
CHIRON	Elodie
PERDRIAU	Jean-François
HOSTIER	Gérard
BOISIAUD	Jean-Pierre
CLAVREUL	Nicolas
JOSELON	Yohann
BANNIER	Samuel

- De dire que la composition des autres comités consultatifs demeure inchangée ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

1. Présentation des travaux achevés & en cours

Travaux de sécurisation de la Route de Cheffes - CHAMPIGNE



Budget : 55.234,02 €

19

Travaux de sécurisation de la Rue du Pont - QUERRE



Budget : 39.596,40 €

20

Travaux de sécurisation, enfouissement de réseau électrique et télécom + relampage + extension de réseau d'éclairage public - BRISSARTHE



2. Agenda

Juin 2022

- ✓ **Vendredi 17 juin** : sortie de résidence de la compagnie OMI SISSI avec le spectacle « Les invisibles » à au théâtre St-Roland à Champigné
- ✓ **Vendredi 17 juin** : spectacle « Chouans du Haut-Anjou, en avant ! » à Marigné
- ✓ **Samedi 18 juin** : Opéra pour enfants BRUNDIBAR à la salle de l'Entrepôt à Châteauneuf-sur-Sarthe
- ✓ **Dimanche 19 juin** : élections législatives (2nd tour)
- ✓ **Mardi 21 juin** : fête de la musique à Châteauneuf-sur-Sarthe
- ✓ **Vendredi 24 juin** : portes ouvertes puis inauguration de la bibliothèque de Brissarthe
- ✓ **Vendredi 24 juin** : quatuor de violoncelles « Les Tournesols de La Haye » à l'église de Contigné
- ✓ **Jedi 30 juin** : conseil communautaire
- ✓ **Fin juin** : accueil des enfants des écoles primaires dans les mairies

Juillet 2022

- ✓ **Mardi 5 juillet** : conseil municipal
- ✓ **Samedi 9 juillet** : Castel Race à Châteauneuf-sur-Sarthe
- ✓ **Dimanche 10 juillet** : Saveur Jazz Festival à Brissarthe
- ✓ **Lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 juillet** : dispositif Argent de poche
- ✓ **Mardi 12 juillet** : festival « Les Foliklores » à la salle de l'Entrepôt à Châteauneuf-sur-Sarthe
- ✓ **Jedi 14 juillet** : fête nationale (défilé et garden party sur l'esplanade Rolland de la Poype à Champigné) et exposition « Le Département » à la mairie de Champigné
- ✓ **Mercredi 20 juillet** : le TRPL joue l'Avare à l'espace canoë (quai de la Sarthe) à Châteauneuf-sur-Sarthe
- ✓ **Samedi 27 août** : fête de la rivière des Hauts-d'Anjou à Brissarthe
- ✓ **Vendredi 2 septembre** : feu d'artifice de la rentrée à Châteauneuf-sur-Sarthe
- ✓ **Samedi 3 septembre** : 1^{re} Biennale des talents et des passions à Sœurdres, inauguration de la salle des fêtes de Sœurdres.



Les services à la jeunesse intercommunaux



Le service jeunesse



- Accueil collectif de mineurs 11-17 ans
- 4 antennes situés à :
 - *Châteauneuf-sur-Sarthe
 - *Thorigné-d'Anjou
 - *Vern-d'Anjou
 - *Bécon-les-Granits
- Ouverture les mercredis, vendredis, et vacances scolaires
- Tarif : 5 euros frais de gestion annuelle / jeune
+ participation activités payantes (délibération des ALSH ados)

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Secteur Châtao et Thorigné



LENA,
le couteau suisse

Responsable jeunesse et
Animatrice de Thorigné-
Sceaux-d'Anjou



MANON,
la cérébrale

Animatrice référente de
Châteauneuf-sur-Sarthe,
Miré, Juvardeil



LAURIE,
l'aventurière

Animatrice de Châteauneuf-
sur-Sarthe, Miré, Juvardeil



NATHALIE,
la déterminée

Responsable du Point
Information jeunesse des
Vallées-du-Haut-Anjou

Secteur Vern et Bécon



KENAN,
l'athlète

Animateur de Erdre-en-
Anjou



ISABELLE,
la manuelle

Animatrice référente de
Bécon-les-Granits



TOI, l'intrépide
rejoins-nous pour
vacances ;)

Le Service jeunesse des Vallées du Haut-
Anjou, c'est avant tout une équipe
d'animateurs chevronnés, dynamiques et
pleine de ressources. Ils ont une ambition
commune :

Té faire sortir de chez toi !

Lieu d'échanges, de découverte et de vie en collectivité

Programme d'activités (élaboré selon les envies des jeunes) :

Manuelles

Expression

Sportives

Scientifiques

Culturelles

Séjours d'été

Sorties

Projets de jeunes

Ateliers de prévention en partenariat avec Info Jeunes

Le service jeunesse



Les objectifs pédagogiques :

- ✓ S'engager pour l'intérêt collectif
- ✓ Favoriser l'autonomie
- ✓ Développer un climat de socialisation dans nos structures
- ✓ Cultiver le vivre ensemble

Le Service Jeunesse LHA-Miré-Juvardeil



- Situé au 2 rue des Fontaines, Châteauneuf-sur-Sarthe (à côté du multi-accueil)
- Aide à la mobilité des jeunes avec un système de ramassage gratuit de leur commune vers le lieu d'activité
- Prêts de salles communales pour les activités
- Activités délocalisées ponctuellement sur les communes
- Projet passerelle avec Aérofolizes, AL Enfance Châteauneuf, 1 mercredi par mois
- Partage des locaux avec Info Jeunes
- À venir : Point Accueil Ecoute Jeune : création d'une permanence de psychologue (accès gratuit)

Les projets réalisés et en cours :

- * Dispositif « colos apprenantes » pour les séjours
- * Malle numérique / Pop and Troc
- * Projet de jeunes : autour de la solidarité et de la citoyenneté
- * Point Accueil Ecoute Jeune : création d'une permanence de psychologue (gratuit)

Le Service Jeunesse LHA-Miré-Juvardeil

En chiffres :

2020 : 72 jeunes accueillis : 2800 heures de présence

2021 : 62 jeunes accueillis : 6 596,75 heures de présence

2022 : 47 jeunes accueillis de janvier à juin.

Communes représentées :

Les Hauts-d'Anjou : 43

Châto9 22

Cherré 1

Contigné 8

Champigné 3

Soeudres 5

Querré 0

Marigné 1

Brissarthe 3

Miré : 8

Juvardeil : 3

Hors secteur : 8 (pas de navette)
(Briollay, etriché, Tiercé, ..)

- Label National
- Lieu d'information et d'accueil des 15-25 ans
- Structure principale basée à Châteauneuf-sur-Sarthe
- Ouverture :
Hors vacances : mardi mercredi vendredi et samedi
Vacances : Lundi au Vendredi
- Gratuit / Anonyme/ Avec ou sans RDV

Objectifs du Label IJ :

- ✓ Offrir un accès à l'information gratuit et anonyme pour les jeunes de 15 à 25 ans de toutes les communes du territoire et ainsi permettre la diffusion de l'information à l'échelle intercommunale
- ✓ Informer les jeunes sur les différentes thématiques les concernant (enseignement, formation professionnelle et permanente, emploi, vie pratique, mobilité, santé, culture, sports, loisirs, vacances, ...)

Objectifs spécifiques à la structure et son territoire :

- ✓ Permettre aux jeunes et aux habitants de la Communauté de Communes d'identifier la structure Info Jeunes comme lieu ressource
- ✓ Animer l'information sur le secteur des Hauts-d'Anjou
- ✓ Développer des antennes relais dans les structures jeunesse présentes sur le territoire pour offrir un service de proximité locale

- Accès libre à des supports papiers et numériques, sur divers sujets de la vie quotidienne (orientation, jobs d'été, information sur le babysitting, emploi, formation aux premiers secours, santé, mobilité internationale...)
- Un accompagnement à la réalisation du CV et lettre de motivation
- Ateliers d'information et de prévention dans les structures jeunesse, établissements scolaires et associations d'insertion type Envol, Mission Locale
- Développement de Relai Info Jeunes dans les accueils de loisirs ados CCVHA en 2022-2023

INFO JEUNES



Profil de l'utilisateur type à Info Jeunes :

Jeune homme
17 ans

Habitant Châteauneuf sur Sarthe

Cherche des infos générales sur :
Un emploi pour l'été, le permis, le service civique, les départs à l'étranger

Une aide pour l'orientation ou la recherche de structure d'alternance

Un accompagnement à la rédaction de CV, lettre de motivation et techniques de recherche d'emploi

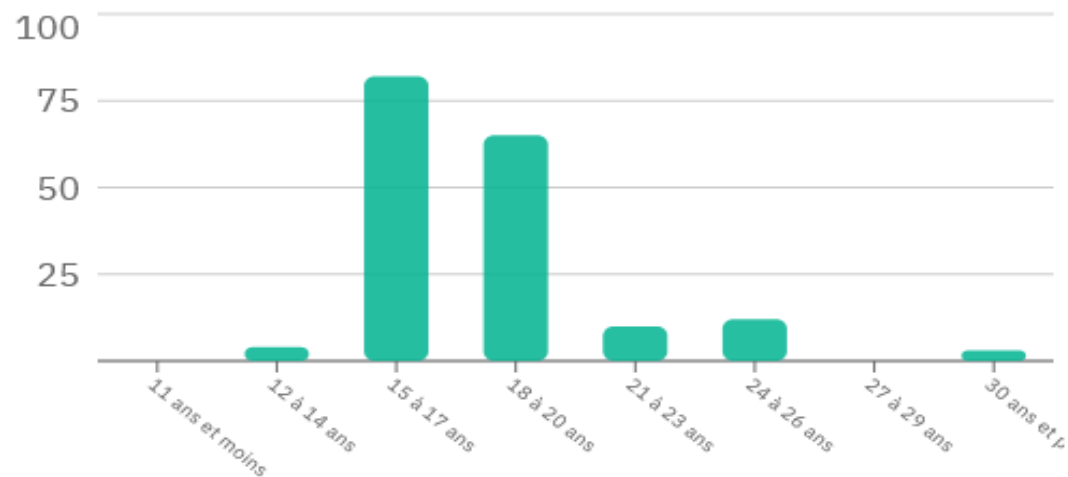
En individuel :

2017 : 81
2018 : 95
2019 : 92
2020 : 145
2021 : 189

En collectif :

2017 : 199
2018 : 244
2019 : 487
2020 : 327
2021 : 957

Age

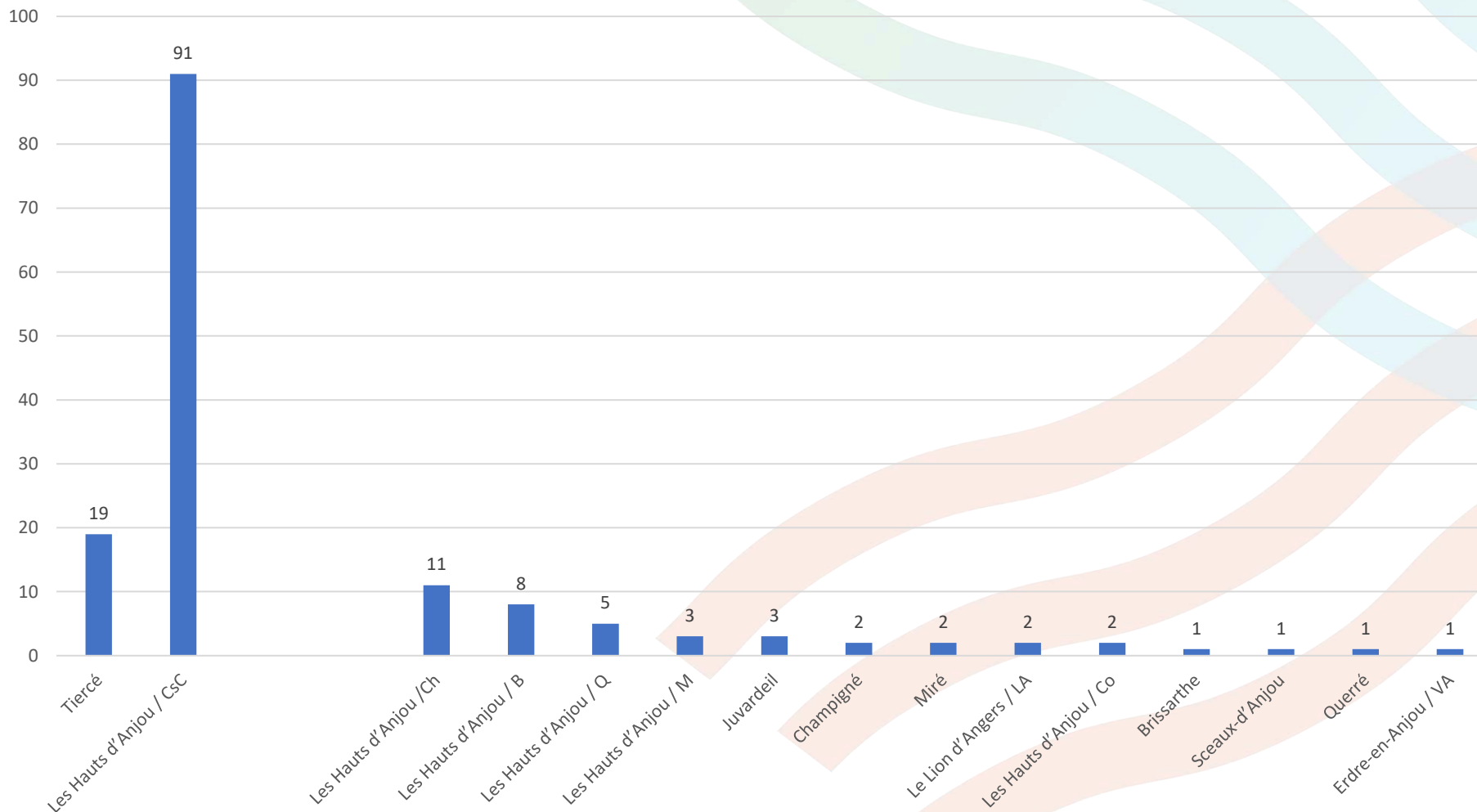


12 à 14 ans : 2.28% (4) 15 à 17 ans : 46.59% (82)
18 à 20 ans : 36.93% (65) 21 à 23 ans : 5.68% (10)
24 à 26 ans : 6.82% (12) 30 ans et plus : 1.70% (3)

Chiffres 2020

145 jeunes reçus à l'année

Situation géographique des jeunes accompagnés en 2020



Projet de développement en cours



0 2 4 6 8 10 km

Secteur du Lion d'Angers :
association Récréa'Jeunes
2 rue du Courgeon
49220 Le Lion d'Angers
06 60 56 39 54

Secteur Vern d'Anjou :
Service jeunesse Secteur Vern d'Anjou
MCSP, allée des sports
49220 Vern d'Anjou
07 57 40 52 01

**Point Information Jeunesse
et service jeunesse secteur Châteauneuf-sur-Sarthe :**
2 rue des fontaines, Châteauneuf sur Sarthe
49330 Les Hauts-d'Anjou
06 81 37 63 52

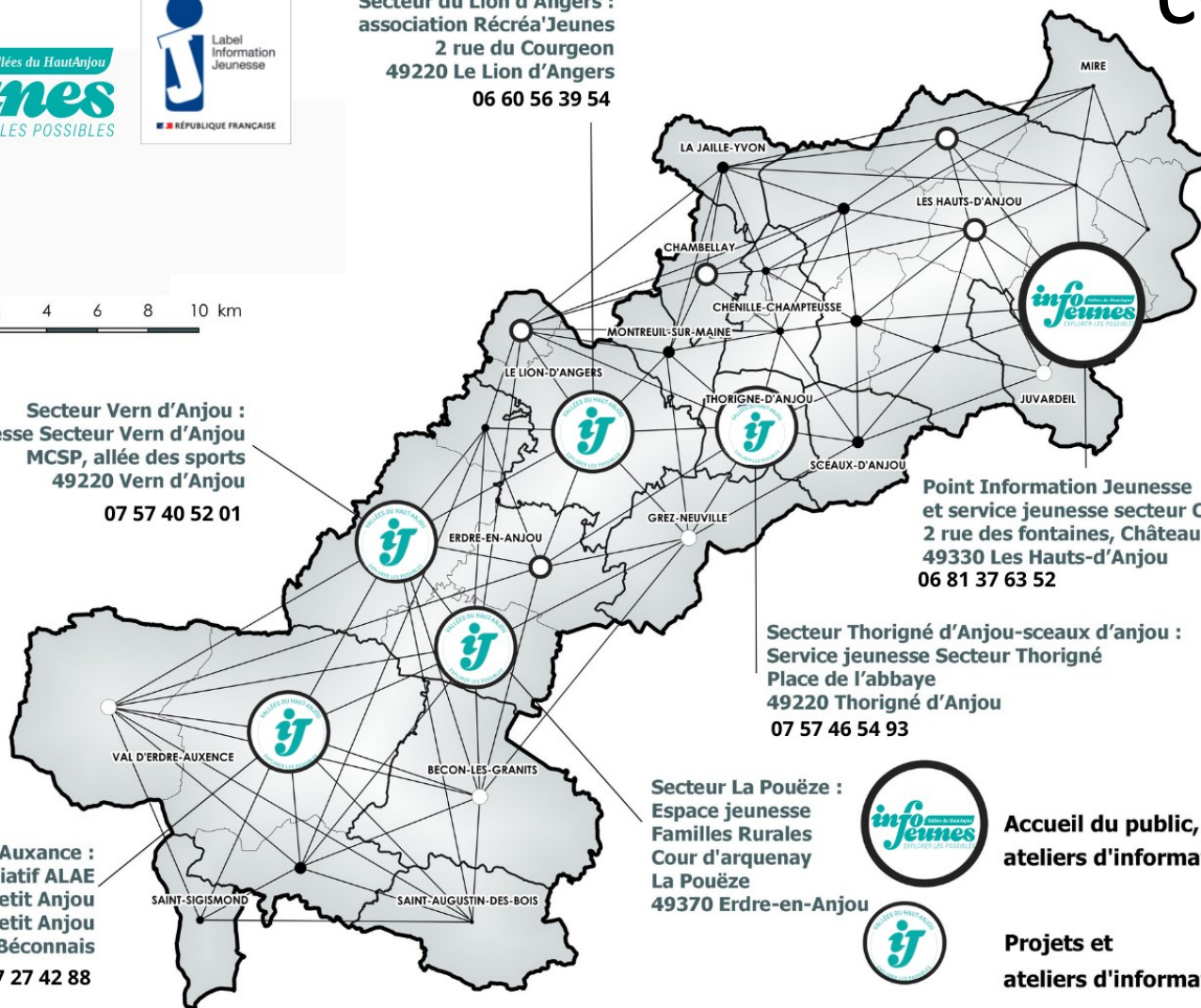
Secteur Thorigné d'Anjou-sceaux d'anjou :
Service jeunesse Secteur Thorigné
Place de l'abbaye
49220 Thorigné d'Anjou
07 57 46 54 93

Secteur Val d'erdre-Auxence :
Bar associatif ALAE
Salle du petit Anjou
Base de loisirs du petit Anjou
49370 Le Louroux Béconnais
07 87 27 42 88

Secteur La Pouëze :
Espace jeunesse
Familles Rurales
Cour d'arquenay
La Pouëze
49370 Erdre-en-Anjou

Accueil du public, stages, projets et ateliers d'information toute l'année

Projets et ateliers d'information ponctuels



QUESTIONS / RÉPONSES

